

**BULLETIN DE LIAISON
DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE
DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Bulletin n° 256

Janvier 2002

52^{ème} année



*Si on veut faire de grandes choses il
faut se placer au milieu des hommes et
non au-dessus d'eux.*

MONTESQUIEU

ASSOCIATION DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE
B.P. 20 921 - 44 009 NANTES Cedex 1 - Téléphone : 02 40 40 73 46
E-Mail : asor.nantes@free.fr
Site internet : <http://asor44.free.fr>

-----oOo-----

65^è ASSEMBLEE GENERALE
de l'Association des sous-officiers de réserve de Nantes

Dimanche 10 février 2002 à 9 h 00
Salle de conférences du mess de garnison - 106, rue Gambetta - Nantes

REMISE du DRAPEAU DEPARTEMENTAL à 11 H 00
par Monsieur André Trillard, Sénateur, Président du Conseil Général de Loire-Atlantique.

Ordre du jour de l'assemblée générale :

- | | |
|---|--|
| - Rapport des activités de l'année 2001, | - Lien Nation - Armées et Devoir de mémoire, |
| - Rapport financier, montant des cotisations, | - Course d'orientation, |
| - Renouvellement et composition du Bureau, | - Relations avec le Club Sportif des Armées de Nantes, |
| - Signature de conventions avec l'Armée de Terre, | - Questions diverses, |
| - Activités de la réserve opérationnelle, | - Cérémonie de remise du drapeau départemental, |
| - Evolution de la réserve citoyenne, | - Récompenses et Vin d'honneur. |

Depuis sa création en 1931, cette réunion annuelle de l'Association des sous-officiers de réserve de Nantes, est le moment privilégié pour connaître l'évolution de notre défense et la place de ses réservistes. Le compte-rendu des activités par les personnels en affectation dans la réserve opérationnelle et les camarades appartenant à la réserve citoyenne, permettront de montrer que l'action au profit de notre défense est ouverte à tous.

L'assemblée sera suivie de la remise du drapeau départemental, acquis grâce à l'aide financière du Conseil Général, qui représentera les sous-officiers, officiers marinières et militaires du rang de réserve de notre département. Cet emblème pourra accompagner le piquet d'honneur composé de réservistes que nous souhaitons proposer aux communes ne pouvant bénéficier d'une présence militaire, lors des cérémonies organisées aux fêtes nationales.

Les sous-officiers, officiers marinières et militaires du rang à l'issue d'une carrière, d'un engagement, du service national ainsi que les personnels, sans aucune expérience militaire préalable, souhaitant servir sous un uniforme au sein de la réserve, sont tous les bienvenus à ce rassemblement.

-----oOo-----

Le 30 novembre dernier a vu, en application de la loi du 28 octobre 1997, le départ des derniers appelés du contingent. Notre service national trouvait son origine dans la décision du 23 août 1793 de la Convention qui,

face aux difficultés militaires, décrétait une levée en masse et mettait en oeuvre le principe inscrit dans la constitution d'alors : Tous les Français sont soldats ; ils sont tous exercés au maniement des armes. S'inspirant de ce système, en le rendant permanent, la loi Jourdan - Delbrel du 5 septembre 1798 instituait la conscription. Celle-ci allait subir aménagements et modifications avant la création par la loi du 21 mars 1905, d'une conscription moderne. Sans attendre cette mort annoncée, conformément à la loi du 22 octobre 1999 portant organisation de la réserve militaire, notre association s'investit dans des actions d'information et de recrutement au profit des jeunes pour leur faire découvrir la réserve et le monde militaire. La signature d'une vingtaine d'engagements à servir dans la réserve nous encourage à poursuivre cet effort en 2002. En partenariat avec l'Autorité militaire, nous souhaitons proposer aux volontaires se déclarant lors des Journées d'appel de préparation à la défense, une séance " découverte de la réserve et du monde militaire ".
Prochaines séances : les samedis 26 janvier, 16 mars, 22 juin et 14 septembre 2002.
Encouragez les jeunes de votre entourage à participer à ces journées sur le terrain.

SEANCE " DECOUVERTE DE LA RESERVE MILITAIRE "

Par Eva Chauvin et Domitienne Declercq, Réservistes sans expérience militaire préalable.

Le 15 septembre, une vingtaine de jeunes, dont quatre ayant déjà assisté à la journée organisée en juin, participaient à la deuxième journée découverte de la réserve organisée à l'initiative de l'ASOR de Nantes, dans la région de Joué-sur-Erdre. Pour cette seconde édition, l'apprentissage de la vie militaire commençait dès notre départ de Nantes, puisque nous embarquions dans un camion TRM 4 000. Après avoir apprécié... le confort de ce véhicule, ses secousses et sa climatisation permettant de respirer la fraîcheur du vent, nous arrivions sur notre lieu de bivouac.

Là, nous attendaient nos cadres, qui avaient déjà installé les différents ateliers de la journée. Après quelques minutes accordées pour nous mettre en tenue de sport, nous partions sous les ordres du chef B. Bernard, du maréchal des logis N. de Carné et du caporal C. Hocdé pour un " décrassage " avec des exercices de tradition typiquement militaire tel que " Assis, debout, couché ", séries de pompes...

Après cet échauffement, nous étions prêts à affronter les activités soigneusement préparées. Tout d'abord dans une carrière, où nous nous sommes séparés sur deux activités différentes. La première, avec le MDL S. Burgaud et le Sergent JF. Louiche, donnait une initiation à la topographie avec l'utilisation d'une boussole et la lecture d'une carte. La seconde activité, dirigée par le chef Bernard, consistait en un cours théorique sur les grenades puis à la mise en pratique du lancer de grenades dans une fenêtre. Après cette matinée bien chargée, retour au bivouac pour une pause déjeuner.



L'après-midi nous étions répartis en quatre groupes sous la responsabilité d'un " chef de groupe ". Au programme : L'escalade avec une échelle de corde puis descente en rappel avec l'adjudant-chef C. Lambert, l'initiation au secourisme avec le sergent C. Charriau et le sapeur Olivier Poisson, les franchissements de ponts de singe, ou plus exactement de tyroliennes doubles et simples sous les conseils du MDL de Carné et la course d'orientation de 4 kilomètres, où nous avons mis en pratique nos acquis du matin.

Pour cette journée, le Capitaine MO Lalère, commandant du 5^e escadron du 2^e Régiment de Dragons, unité de réserve qui souhaite nous accueillir, nous honorait de sa présence.

Avant notre retour sur Nantes, toujours avec notre TRM 4 000, les trois premiers binômes de la course d'orientation se sont vus décerner des récompenses. Un mot de passe pour les futurs participants : ça vaut le coup de se mouiller...

Cette seconde expérience sur le terrain nous conforte, ainsi que la majorité de nos camarades présents, dans notre désir de nous engager dans la réserve.

DEVOIR DE MEMOIRE

Par le maréchal-des-logis Nicolas de Carné de Carnavalet, Sous-officier Traditions

Notre drapeau représentait les sous-officiers, officiers mariniers et militaires du rang de réserve les : 25 septembre : Adjudant-chef Jean-Michel Gauvin (Etat-major RTNO)

Journée d'Homage national aux Harkis présidée par M. Michel Blangy, Préfet de la Région des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique, en présence des Elus, du général de division de Zuchowicz, commandant l'EMF 2 et du colonel Moguen Délégué militaire départemental.

7 octobre : Sergent Paul Compas (2^e RD)

Cérémonie à l'occasion du Congrès national des anciens déportés des kommandos de Buchenwald - Dora, présidée par M. Jacques Floch, secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, en présence des Elus et du général Bidard, commandant la 9^e Brigade légère blindée de marine. 1^{er} novembre : Maître Pierre-Yves Le Goff (l'Etoile)

Hommage aux Marins disparus en mer au monument de Trentemoult à Rezé, sous la présidence de M. Jacques Floch, secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, en présence de M. Michel Blangy, Préfet de la région des Pays de la Loire, des Elus et du Colonel Delbart, chef d'état-major de l'EMF 2. Le piquet d'honneur était assuré par les élèves de la préparation militaire marine 2000 - 2001, rappelés pour l'occasion.

11 novembre : Sergent Jean-François Larrieu

83^e anniversaire de l'Armistice de la Guerre 14-18 à Nantes. Cérémonies présidée par M. Michel Blangy, Préfet de la Région des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique, en présence des Elus, du général de division de Zuchowicz, du général Bidard et du colonel Maurice Moguen.

1^{er} décembre : Dragon Olivier Deroost *(2^e RD)

60^e anniversaire de l'attribution à la Ville de Nantes, de la Croix de l'Ordre de la Libération par le Général de Gaulle. Cérémonie à la Mairie présidée par le général d'armée Simon, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération en présence des Elus, du général de division de Zuchowicz, du colonel Paulus, chef d'état-major de la 9^e BLBMa et du lieutenant-colonel Dervout représentant le Délégué militaire départemental.

* Engagé comme réserviste, notre porte-drapeau montrait en cette circonstance, dès le lendemain de la disparition des derniers appelés du contingent, l'arrivée de la " relève " issue des jeunes sans expérience militaire préalable.

LA 9^e BRIGADE LEGERE BLINDEE DE MARINE RECRUTE

Pour les différents services de son état-major, la 9^e BLBMa recherche des officiers et sous-officiers de réserve. En ce qui concerne les SOR, les emplois proposés s'adressent principalement à des sous-officiers supérieurs. Des séances de formation seront proposées aux personnels volontaires. Renseignements auprès de l'ASOR - Tel : 02 40 40 73 46.

INSPECTION DU GENERAL, DELEGUE AUX RESERVES

Le général Paul Perrin, Délégué aux réserves de l'armée de terre, a effectué une inspection à la 9^e Brigade légère blindée de marine. Lors de sa visite à Nantes, il a pu au cours d'un déjeuner de travail, d'une table ronde à l'état-major puis d'une conférence, rencontrer nombre de personnels affectés sous engagement à servir dans la réserve et plusieurs responsables de notre association. En soirée, à l'occasion d'un exposé il devait présenter la nouvelle réserve et donner les dernières informations sur l'évolution de la réserve citoyenne.

La DMD 44

Par l'adjudant-chef Gérard Guillet

La fin de l'année 2001 a été marquée par le départ du colonel Maurice Moguen et sa promotion, dans la 2^e section, au grade de général de brigade. A cette occasion, une cérémonie c'est déroulée au mess de garnison en présence de M. Michel Blangy, Préfet de la région des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique, des Elus, des généraux Claverie, de Zuchowicz et Bidard et des représentants de tous les organismes et services de la garnison. Lors de cette réunion, notre Président, Georges Hubert a remis au général Moguen, en

remerciement de l'étroite collaboration avec les réservistes et de son aide de tous les instants, une médaille souvenir. Le nouveau Délégué militaire départemental est le colonel Charles de Lassus Saint-Génies auquel l'ASOR souhaite la bienvenue et un agréable séjour.

JOURNEE NATIONALE DES RESERVES

Par le maréchal-des-logis Christophe de Yrigoyen

A l'occasion de la première journée nationale des réserves, un symposium était organisé le 17 novembre à la Maison de la Chimie à Paris. Après la lecture du message de soutien du Président de la République dans lequel il rappelait que : Les réservistes apportent aux armées la richesse de leur double appartenance, à la société civile et à la communauté militaire, M. Lionel Jospin, Premier ministre, intervenait en déclarant : La nouvelle réserve que nous avons mise en place répond au souhait et au besoin de liens forts entre l'armée et la Nation (...) Nous renouvelons ainsi le principe républicain d'un engagement citoyen au service de la défense. M. Alain Richard, ministre de la Défense, ouvrait les débats après avoir affirmé : ... il n'y a pas d'armée professionnelle sans réserve. Et il n'y a pas de réserve sans conscience collective du rôle de la défense pour la nation.

Deux thèmes se trouvaient proposés à l'assistance :

- Quels réservistes pour quelles armées professionnelles ? - Réservistes : de l'esprit de défense à l'esprit d'entreprise.

Les contraintes des réservistes vis-à-vis des employeurs devaient tenir une place de choix dans les interventions. M. Jacques Floch, secrétaire d'Etat à la défense, concluait cette première journée des réserves instituée par la loi du 22 octobre 1999. Nos représentants : maréchaux-des-logis Thierry Guillou et Christophe de Yrigoyen.

STAGE B.A.S. 2

Par le maréchal-des-logis-chef Benjamin Bernard et le maréchal-des-logis Nicolas de Carné de Carnavalet

Au mois de novembre, pendant une semaine, une quinzaine de sous-officiers de réserve affectés dans les unités et organismes de la Région Terre Nord-Ouest se retrouvaient au 2^e Régiment d'Infanterie de Marine à Auvours pour suivre la première unité de valeur du Brevet d'Aptitude de Spécialité 2. Ce stage avait pour objet de remettre à un même niveau les stagiaires, issus de spécialités différentes, et de parfaire leurs connaissances TTA (techniques toutes armes) : combat d'infanterie, transmissions, armement, NBC, topographie, génie... Même si nous sommes des cavaliers, cette formation a permis de prendre possession des attributions du chef de section d'infanterie et les commandements nécessaires à toute bonne exécution d'une mission. La seconde phase se déroulera pendant deux semaines, en juillet 2002, à l'Ecole d'application de l'infanterie à Montpellier. Les nombreuses séances de " combat ", permettront aux " apprentis " chefs de section de restituer leur connaissances et montrer leur aptitude à savoir réagir. Au sein du " Temple de la formation des fantassins ", nous espérons retrouver un accueil semblable et vivre dans une ambiance similaire un rythme de travail également soutenu.

11 NOVEMBRE : UN PIQUET A SAINT-VIAUD

A l'initiative du maréchal-des-logis Thierry Guillou, un détachement de réservistes participait à Saint-Viaud à la cérémonie du 11 novembre 2001. Après le lever des couleurs, une remise de décorations, la lecture du message du secrétaire d'Etat à la défense et le dépôt de gerbes, l'ensemble des participants se retrouvaient pour un vin d'honneur au cours duquel M. André Barreau, maire, remerciait les réservistes de leur présence dans sa commune qui n'avait pas vu de militaires de mémoire d'homme, pour une cérémonie.

Sous la responsabilité de l'adjudant-chef Claude Lambert, le détachement se composait du MCH Luc Friou, du MDL Christophe de Yrigoyen, d'un piquet aux ordres du MDL Thierry Guillou avec le MDL Sébastien Burgaud, les sergents Willy Jansen, Paul Compas, le BCH Franck Nourisson, le CCH Laurent Gallodeau et les Dragons Marc-André Boucher, Domitienne Declercq, Olivier Deroost, Serge Royer et du sergent Christophe Charriau, porte-drapeau pour la circonstance de l'emblème des SOR de Saint-Nazaire, aimablement prêté par le Président : le premier maître Jean-Charles Haéberlé.

COMMISSION CONSULTATIVE DES RESERVISTES DE L'ARMEE DE TERRE

Par l'adjudant Gabriel Ludois

La CCRAT 2001 s'est déroulée le 24 novembre à l'Ecole Militaire sous la présidence du général Paul Perrin, Délégué aux réserves de l'armée de terre et en présence de corps d'armée Jean-Louis Vincent, major général de l'armée de terre. Les délégués devaient apporter, après étude au sein des régions, leurs suggestions sur les

thèmes suivants :

1 - Bilan et perspectives : Après avoir rappelé quelles ont été les avancées réalisées en 2001 dans la montée en puissance de la nouvelle réserve, donner en les "priorisant" quelles sont selon vous, les principales actions à mener dans les deux années à venir.

2 - Organisation du recrutement : Après avoir défini les besoins et les différents acteurs qui interviennent, ou qui pourraient intervenir dans le recrutement, proposer une organisation à base de réservistes capable de fédérer les actions de ces différents intervenants.

3 - Formation : La carrière du réserviste est jalonnée de rendez-vous " formation " qui nécessitent une disponibilité importante pas toujours compatible avec la gestion d'une carrière civile. Définissez en fonction du niveau et du type de stage (formation initiale, formation générale, formation technique) une organisation qui permette de prendre en compte la spécificité réserve tout en assurant une formation de qualité.

4 - Parcours professionnel des NOR - non - officiers de réserve : Après avoir rappelé l'existant, définir quel pourrait être selon vous le parcours professionnel des militaires du rang et des sous-officiers de réserve.

5 - Actualiser le rôle de l'URRP : En fonction des missions retenues pour les URRP, proposer une actualisation du rôle de ces unités prenant en compte notamment la place qu'elles pourraient tenir dans les exercices régimentaires. L'étude proposera si nécessaire une adaptation du DUO (personnel et matériel), et des recommandations pour l'instruction et l'entraînement.

Nos représentants : MDL C. de Yrigoyen, caporal C. Hocdé, adjudants-chefs G. Hubert et P. Régnier.

JOURNEE DES RESERVES DE LA REGION TERRE NORD-OUEST

Le 13 octobre dernier s'est déroulée à l'Ecole supérieure et d'application des transmissions de Cesson-Sévigné, une journée régionale des réserves présidée par le général de corps d'armée Jean-Louis Blanchet, Commandant la RTNO. Cette réunion a permis aux réservistes présents de prendre connaissance de l'évolution de la refondation au sein de la RTNO. Lors des exposés, s'il a été précisé de ne pas sous-estimer le rôle de la réserve citoyenne, l'accent a été mis sur le recrutement des militaires du rang au profit de la réserve opérationnelle (réalisation actuelle 7 % des effectifs).

TEMOIGNAGE (extrait de l'exposé du 13 octobre 2001)

Par le capitaine François-André Simon

Quelques conseils pour partir en OPEX :

En parler dans son environnement familial, c'est un choix collectif, accumuler les qualifications, être une force de proposition auprès de ses employeurs (civil et militaire), adopter en livre de chevet le " memento ORSEM " plein de bons conseils, se maintenir en bonne condition physique, veiller à une bonne gestion de son dossier d'état de service et médical, se documenter sur le travail en état-major, prévoir au retour un peu de temps de réadaptation et surtout posséder une maîtrise des outils informatiques et une capacité à communiquer en anglais.

J'en oublie certainement mais, à mon sens c'est le ticket d'entrée pour avoir la conviction de servir, peut-être, encore plus utile, de concrétiser des années d'exercice et de vivre des temps forts qui permettent de mieux comprendre les équilibres précaires géostratégiques et d'être plus critique sur les informations véhiculées par les médias.

Sans oublier l'enrichissement de travailler en milieu interallié, toutes les rencontres, les amitiés et la prise de conscience de la fragilité de la Démocratie, pour laquelle nos anciens se sont battus et qui exige de nos engagements personnels à l'étranger une certaine équité et exemplarité. Bons séjours à tous ceux qui partiront en 2002.

INFORMATIONS INTERCEPTÉES PAR NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Par l'adjudant-chef serge Goubert

* Le MDL Thierry Guillou a été le premier vainqueur du semi-marathon, Gare de Saumur - Ferme de Bellevue située sur le camp de Fontevraud. Rejoignant son escadron, à l'issue de son travail et quelques heures de train, l'étourderie d'un camarade et la circulation inexistante à cette heure très avancée de la nuit, l'obligeaient de rejoindre seul, à pieds le lieu du bivouac. Maintenant, notre camarade possède un téléphone portable avec tous les numéros de l'escadron.

* Le sergent Jacques Riou, formé à la fouille des individus dans les unités de police surveillant les frontières, a montré lors du montage d'un point de contrôle, que la courtoisie de l'entraînement n'excluait pas la fermeté - quel que soit le grade détenu - pour réaliser avec efficacité une palpation. Depuis, les personnels du 6^e RG se renseignent pour savoir si les réservistes sont de faction et se déplacent avec leur laissez-passer.

* La Guerre des boutons n'aura pas lieu ! Sapeur un jour, Marsouin le lendemain, en bariolé avec son groupe de combat ou en uniforme de tradition des Troupes de Marine au pupitre cor d'harmonie de la Musique de la 9^e Brigade Légère Blindée de Marine, le sergent Jean-François Louiche nous apporte la preuve qu'il est possible de servir les mêmes couleurs sous deux uniformes différents.

Le District de Sûreté Portuaire de Nantes - Saint-Nazaire

Par l'adjudant-chef Georges Hubert

Logé dans un bâtiment du quartier Mellinet, cet état-major placé sous le commandement du général Bertrand Potel peut travailler depuis l'arrivée de ses matériels et le branchement des premières installations informatiques et téléphoniques. La récente visite des personnels de cet état-major en Basse Loire a permis d'approfondir la configuration de la zone d'action, de connaître les organismes civils concernés, de découvrir le fonctionnement et les installations du Port autonome de Nantes - Saint-Nazaire et d'expliquer la mission du DSP.

Le Groupement de Gendarmerie départementale

Par le brigadier Stéphane Rouaud

Arrivé sur le département de la Loire-Atlantique depuis un an et demi, je constate que les réservistes en Gendarmerie sont de plus en plus souvent sollicités par des missions diverses. D'autre part, nous voyons arriver une nouvelle génération de réservistes issue de la préparation militaire : c'est une bonne chose mais, nous devons veiller que leur formation soit plus approfondie et réaliste pour éviter une trop grande différence avec nos missions sur le terrain.

Le 5^e escadron du 2^e Régiment de Dragons

Par le maréchal-des-logis Thierry Guillou

Au cours du second semestre le 5^e s'est retrouvé pour la première fois sous le commandement du Capitaine Lalère. Le premier rendez-vous se déroulait du 12 au 14 octobre. Cette période permettait d'accueillir le nouveau chef du premier peloton : le lieutenant Olivier Lebrun, qui lançait pour sa première participation une nouvelle activité : le semi-marathon de nuit. L'instruction de l'escadron s'est organisé sous une nouvelle forme en vue d'intégrer les futurs jeunes réservistes. L'enseignement du combat a été scindé par grade et fonction afin de parfaire la formation. Le second rendez-vous était surtout dédié aux formalités administratives et à la visite médicale. Il faut souligner que le médecin chef du 2^e RD a travaillé le samedi matin pour valider les aptitudes. Lors de ces deux activités se retrouvaient les exercices habituels : tir famas, course d'orientation nocturne, parcours d'obstacles et un tir de nuit au FRF2. Rappelons que pendant les semaines 46 et 47, sous la responsabilité du major Encelin, le 5^e escadron effectuait l'entretien de tous ses matériels et véhicules. Malgré la faible participation, cette mission était remplie intégralement.

La 5^e compagnie du 6^e Régiment du Génie

Par le sergent Jean-François Louiche et le caporal Christophe Hocdé

Vendredi 30 novembre , 7 h 30, une certaine effervescence règne au quartier Verneau lorsque les personnels de la 5^e compagnie se rassemblent pour le rapport. L'ennemi à débarqué au nord de Nantes et se dirige vers Rennes. La 9^e Brigade légère blindée de marine doit les stopper au sud de Redon au moins 24 heures afin de permettre la préparation d'une contre offensive par une unité amie. Notre compagnie se met en mouvement en direction de Coëtquidan afin de défendre un relais transmetteur Ritta. C'est en ces termes que notre unité répondait à sa première évaluation opérationnelle, le tout dans une ambiance excellente et d'une réelle cohésion. Ces cinq jours se terminaient par les jeux de Sainte-Barbe où la 5^e compagnie se distinguait en gagnant la coupe avec brio.

La 5^e compagnie du 3^e Régiment d'Infanterie de Marine

Par le sergent Marc Charpentier

La " 5 " a effectué un long périple au cours de la semaine 47 en accompagnant la 3^e compagnie à Mourmelon. Le trajet en camion devait être entrecoupé à l'aller, comme au retour, d'une nuit à Satory. Cette période d'instruction, venant en substitution d'un exercice régional annulé, permettait à une soixantaine de réservistes de notre unité, d'améliorer leur efficacité au Famas (à 300 m ou de nuit) et d'exécuter des lancers de grenades (offensives et défensives). Les attentes au pas de tir ont été utilisées par des ateliers d'instruction : armement, transmissions, cadres d'ordres, secourisme... Cette semaine a forgé la cohésion de notre

compagnie et a nécessité, pendant ce déplacement, la mise en place de toute l'organisation à la vie collective d'une unité (entretien, permanences et semaine).

SECTION TIR

Par l'adjudant-chef Philippe Régnier

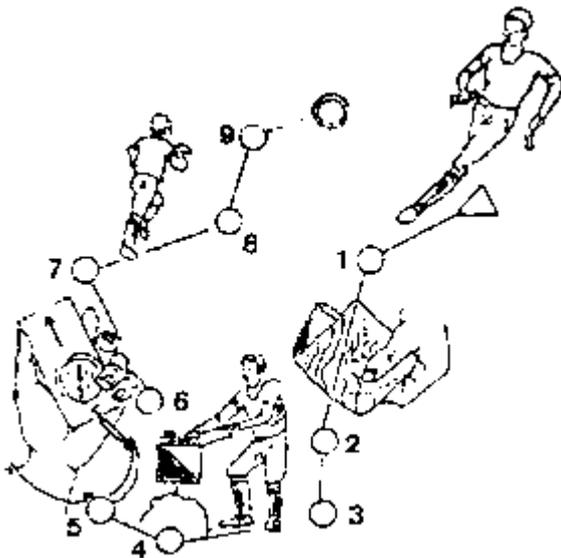
Le 5^e Challenge des Marches de Bretagne organisé par les Arquebusiers du Pays d'Ancenis s'est déroulé au Stand de l'Aubinière les 8 et 9 décembre derniers. Cette compétition dénombrait, malgré des conditions climatiques peu favorables, une cinquantaine de tireurs. La présence de nos jeunes réservistes, dont la plupart effectuait leurs premiers tirs avec le Mauser 98k, l'US M1 ou le MAS 45 en calibre 22 LR permettait à l'ASOR de remporter la coupe de la délégation la plus nombreuse. L'équipe ASOR : Dragons Marc-Olivier Boucher, Kevin Bourgeois, Florian Charles, Eva Chauvin, Domitienne Declercq, Olivier Deroost et leurs moniteurs le SCH David Briand, le MDL Sébastien Burgaud, le sergent Paul Compas et l'adjudant-chef Philippe Régnier.

LES CARTES POSTALES DU SERGENT BERTRAND THYEBAUT

Les envois nous donnent l'occasion de suivre ses déplacements professionnels à Taiwan, en Chine puis au Brésil où il a vu le porte-avions Sao-Paulo, ex - Foch, arrivé à bon port.

COURSE D'ORIENTATION

Par le maréchal-des-logis-chef Luc Friou



Entraînements en Forêt du Gâvre, un samedi par mois, à partir de 14 heures.
Afin de permettre la préparation des cartes, prévenir avant toute participation.

Renseignements : Luc FRIOU- T : 02 40 34 54 09 - e-mail : l.friou@free.fr

ASOR - Tel & Fax : 02 40 40 73 46 - e-mail : asor.nantes@free.fr

Calendrier du 1^{er} semestre 2002 :
12 janvier - 02 février - 02 mars - 27 avril - 04 mai - 15 juin

Inter régionales :

03 mars 2002 Longue distance - Ligue Basse Normandie T 02 31 95 93 61

17 mars 2002 Club d'orientation lorientais T 02 98 39 18 13

28 avril 2002 Saint-Brieuc Athlétique T 02 96 74 49 79

23 juin 2002 Club rennais de course d'orientation T 02 99 45 78 72

Raids d'orientation : 27 et 28 avril 2002 Lou Rabassier - Peyruis orientation T 04 92 68 06 42

19 et 20 mai 2002 IGN - Lafuma - Ligue du Lyonnais T 04 74 87 62 75

8 et 9 juin 2002 Altitude CSA 159e RI - Briançon T 04 92 20 56 23

31 août et 1^{er} septembre Bombis - Chenôve T 03 80 52 69 39 Autres épreuves au calendrier de la FFCO : www.ffco.asso.fr

TRIATHLON

Le Club Sportif des Armées de la Garnison de Nantes ouvre une section TRIATHLON (natation, vélo et course à pieds) et DUATHLON (course à pieds et vélo). Les réservistes intéressés par cette activité peuvent se renseigner auprès de l'ASOR : G.HUBERT T 02 40 40 73 46 (créneaux piscine Jules Verne, le matin de 7 h à 8 h).

Adhésion au CSA : 13 Euro (84 F) - Licence FFTri : 60 Euro (394 F). Les membres du CSA pourront, sans prendre de licence, participer à les épreuves " loisir " en s'acquittant d'une assurance à la journée (environ 10 Euro par épreuve).

NOMINATION

M. Jacques Floch, député de Loire-Atlantique, a été nommé par un décret du 3 septembre 2001 relatif à la composition du Gouvernement, secrétaire d'Etat à la Défense chargé des anciens combattants.

Le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants exerce par délégation du ministre de la défense, les attributions de celui-ci relatives aux anciens combattants et aux victimes de guerre ainsi que celles relatives :

- au service national universel,
- à la réserve militaire,
- à la politique de mémoire,
- au renforcement du lien armées - nation.

En outre, il assure toute autre mission que le ministre de la défense lui confie.

PROMOTIONS

Au grade de major : adjudant-chef Claude Lambert

Au grade de maréchal-des-logis-chef : maréchal-des-logis Nicolas de Carné de Carnavalet.

NAISSANCES

Justine Charpentier, le 20 février 2001,

Jeanne - Garance Simon, le 6 octobre 2001,

Scholastique Pilard, le 6 décembre 2001.

MARIAGE

Le sergent de réserve Emmanuel Guillon avec Mademoiselle Béatrice Bleunven le 18 août 2001 à Saint-Divy (29).

ALLEZ voir " Chère Tantine ", une comédie de Hugues de Rosamel (notre Georges Feydeau et Mdl/chef).

Salle de la Mauvraie à RIAILLE : Sam 19 janvier, 26 janvier, 2 février, Ven 1^{er} février à 21 H. Dim 20 et 27 janvier à 15 H.

-----oOo-----

**N'OUBLIEZ PAS DE REGLER VOTRE COTISATION 2002 : 19 EURO (dix-neuf Euro)
A.S.O.R. NANTES - C.C.P. NANTES 327 56 N**

Tarif jeunes (étudiants et moins de 21 ans) : 9,50 Euro

-----oOo-----